

LOGOSPHERES

Enquête & Information

Le magazine d'OVNI-Languedoc

N° 16 • Avril 2022

**Gard 2017 :
deux objets
silencieux plus
grands qu'un bus**



**L'incident de Pascagoula :
un contexte à haute étrangeté**

**La petite histoire de l'ufologie :
PALMOS
Châteauneuf-du-Pape**



**Pierre Laird :
Les OVNI en France à la fin
des années 1970**

Thierry Gaulin



Enquêter et informer,
notre ADN

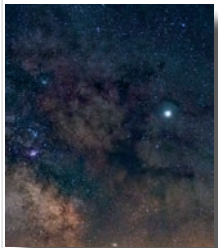
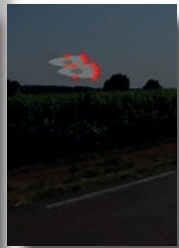
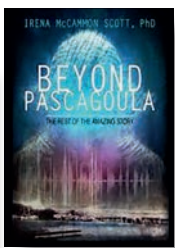
Comme d'usage, dans ce numéro 16 de Logosphères, vous n'aurez droit ni à des promesses de divulgation prochaine, que nous serions de toute façon amenés à reporter, ni à des révélations fracassantes sur l'état des lieux des différentes populations extraterrestres qui occupent notre bonne vieille planète sans que nous en soyons tous bien conscients. Nous n'aurions guère d'arguments tangibles pour étayer nos propos. Au plus près des activités d'OVNI-Languedoc, l'équipe qui réalise Logosphères a préparé un nouveau numéro du magazine qui reflète bien nos activités sans oublier une ouverture sur les autres. Plus de quatre mois après le Xle congrès ufologique organisé par OVNI-Languedoc qui incluait une nouvelle initiative, le premier festival du court-métrage de science-fiction et d'ufologie qui a vu le couronnement d'une production québécoise, l'association a désormais en ligne de mire le XIIe congrès, qui aura lieu les 22 et 23 octobre 2022. Nous devrions pouvoir assister, encore une fois, à des conférences de qualité et à une projection de courts-métrages cette fois uniquement ufologiques. Nous n'en oublions pas pour autant ce qui fait l'ADN de

notre association, l'enquête de terrain. Dans ce nouveau numéro de Logosphères, vous allez pouvoir découvrir un court article présentant un aperçu de nos dernières activités dans ce domaine ainsi qu'un nouveau compte-rendu, long d'une dizaine de pages, d'une enquête menée par Vincent et Jean-Baptiste dans le Gard. Comme souvent, le compte-rendu n'est que partiellement reproduit ici, pour une raison de place bien évidemment. Vous pourrez toutefois constater tout le sérieux que nous mettons dans ce travail. Un autre volet de nos activités est l'exploration de l'histoire de l'ufologie, en France prioritairement mais aussi à l'étranger. Vous devriez désormais retrouver à chaque sortie de Logosphères une rubrique intitulée « La petite histoire de l'ufologie ». Il s'agit de mettre en évidence un certain nombre de faits ufologiques, souvent méconnus, toujours anciens. De petites histoires qui ont participé à la construction de l'ufologie contemporaine, des échecs comme des réussites. LDLN, la revue «Lumières dans la Nuit», a eu la primeur de cette rubrique puisque la première « petite histoire de l'ufologie » est parue dans le numéro 446 du magazine

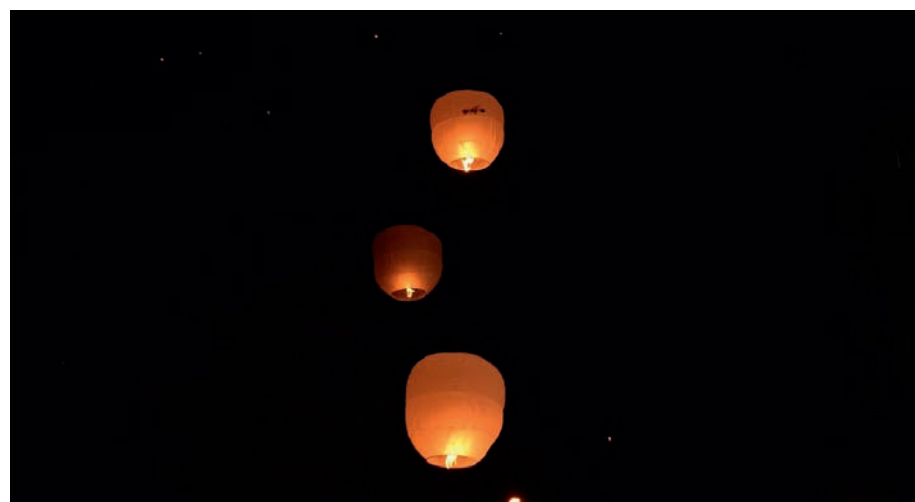
de Jean-Louis Lagneau, en janvier 2022. C'est au tour de Logosphères de publier deux « petites histoires » : la première concerne une des réalisations de PALMOS, son ouverture aux chercheurs extérieurs dans les années 1970, la seconde est encore plus ancienne puisqu'elle remonte au 25 octobre 1954, à une époque où les ovnis étaient à la mode et où des communes prenaient des arrêtés municipaux bien singuliers. Grâce à l'aimable autorisation de Philip Mantle, nous revenons dans ce Logosphères sur l'étrange affaire de Pascagoula dont nous avons déjà parlé dans notre numéro 13 de septembre 2020, avec un texte à notre connaissance inédit en France. Et bien d'autres choses vous attendent. Une dernière chose et je vous laisse aller plus avant : si nous avons de nombreux retours et commentaires à chaque publication du magazine, la rubrique « Tribune libre » (en page 5) reste étrangement vide. N'hésitez pas à nous envoyer par écrit vos commentaires en mentionnant que vous souhaitez les voir publier, nous ne le ferons pas sans cette mention.

Bonne lecture à tous.

Sommaire

Du côté des enquêteurs d'OVNI-Languedoc Par Thierry Gaulin ENQUÊTE  4 -	Enquête à Fontanès Par Vincent Quesnel ENQUÊTE  6 - 15	Présentation de Flying Disk France. Par Thierry Gaulin NOTE D'INFORMATION  16 - 17	La petite histoire de l'ufologie Par Thierry Gaulin ARTICLE  18 - 20	Pierre Laird : Les OVNIS en France Par Bruno Bousquet NOTE DE LECTURE  22 - 23	L'incident de Pascagoula: un contexte à haute étrangeté Traduit de l'américain par James ARTICLE  24 - 26	L'Ufologie en Touraine Par Vincent Quesnel NOTE DE LECTURE  27 -
---	--	--	--	--	---	--

Du côté des enquêteurs d'OVNI-Languedoc



Lanternes célestes. Image Pixabay

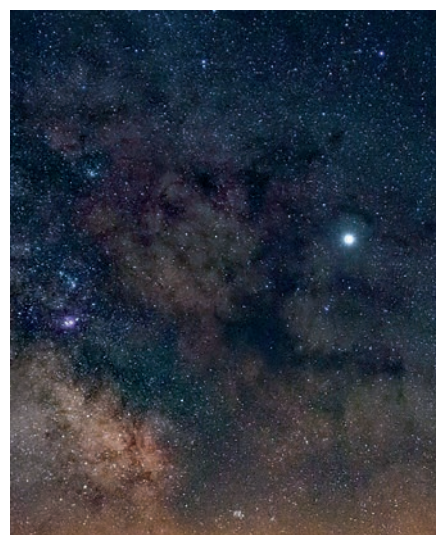
OVNI-Languedoc a fourni ces derniers temps un certain nombre d'explications à des témoins qui avaient rapporté leur observation. C'est notamment le cas pour Monsieur et Madame D. qui avaient signalé un étrange phénomène dans le ciel héraultais la nuit du 31 décembre au premier janvier 2021.

Le couple avait observé peu après minuit plusieurs vagues de formes orangées allant par deux en déplacement lent dans le ciel de Pinet. Laurent V. et Thierry P. se sont saisis du dossier. Leur travail d'enquêteur les a amenés à rencontrer les témoins à plusieurs reprises puis à procéder à diverses mesures et vérifications auprès de particuliers ou institutions susceptibles de faire avancer le dossier : mairie, pompiers, services de police et de gendarmerie, aéroports, météo... Après un an d'analyse, plusieurs hypothèses ayant été écartées, y compris les méprises stellaires, il n'en est resté qu'une qui s'est transformée en certitude. Cette nuit-là, un lâcher de lanternes célestes a été à l'origine de ces lumières

orangées que les témoins ont observées dans le ciel. Présentée aux témoins, cette explication leur a semblé pertinente. Beaucoup d'observations qui nous ont été signalées ces derniers temps se sont révélées être des méprises. Des satellites Starlink, des lasers de discothèque... Le 12 novembre 2021, une mère et son fils de 9 ans observent dans le ciel d'Aix-en-Provence une lumière très vive à côté de la Lune et enregistrent deux vidéos qu'ils nous transmettent via Youtube. En quelques minutes, Vincent Quesnel détermine quel est cet objet si mystérieux pour la jeune maman et son enfant : à l'aide du logiciel « Stellarium » qui détermine la position des étoiles et des planètes, il découvre rapidement qu'il s'agit de Jupiter, anormalement

Par Thierry Gaulin

brillante à cette époque. La forme étrange apparue sur certaines parties de la vidéo, étirée, courbe, s'explique par le réflexe que beaucoup de témoins ont, à tort, sur le moment, de zoomer pour mieux voir. Ainsi, il n'est pas toujours nécessaire d'aller sur le terrain pour « mener une enquête » mais il n'en reste pas moins que l'on ne peut correctement appréhender la complexité du phénomène ovni qu'en se rendant sur le terrain, en rencontrant les témoins et en se donnant du mal à chercher une explication par tous les moyens disponibles. Enfin, si les 17 derniers rapports d'enquête établis depuis début 2019 ont tous apporté une explication aux témoins qui nous ont contactés, il ne faut pas oublier que d'autres dossiers, souvent plus anciens, restent ouverts avec la mention « Inexpliqué ».



Jupiter. Image Pixabay



Nos lecteurs peuvent réagir au contenu de Logosphères et nous faire part de leur opinion ou encore poser des questions en écrivant à : contact@ovni-languedoc.com

Les réponses paraîtront dans la prochaine édition de Logosphères.

Retrouvez sur notre site internet et notre chaîne Youtube toutes nos vidéos.
<https://www.youtube.com/channel/UCdebb-xrkBqT8iYdHpyQt8w/videos>

MYSTÈRE AU COL DE VENCE

Sortie association : mystère au col de Vence

OVNI-Languedoc à Montfort-sur-Argens

SPHÈRE UFOLOGIQUE

La présentation des activités de notre association



MEMBRES DU CIPPO

Alain Blanchard	Rémy Borne	Alain Boudier	Cildas Bourdais	Marie-Thérèse De Brosse	Janny Charrueau	Guy Coatancho	Christian Comtesse
Gérard Duforge	Isaure	Era	Dominique Filhol	Baptiste Friscourt	Jean-Pierre Girard		
Sylvie Joubert	Jack Krine	Claude Lavat	Sylvain Matisse	Frédéric Maurin	Bertrand Méheust		
George Metz	Jocelin Morisson	Seb Raoult	Michel Ribardière	Daniel Robin	Robert Roussel		
Christelle Seval	Michaël Vaillant	Jean-Claude Venturini	Éric Zurcher				

Logos of various OVNI organizations: IKARIS, OVNI LANGUEDOC, CERO-FRANCE, TRU, ARES, LON, OVNI DIRECT, MUFON, nurea, and others.

www.CIPOFRANCE.com
 CIPPOFrance@gmail.com
 Facebook CIPPO France

Enquête à Fontanès

Dossier

Déplacement sur les lieux le 14 juin 2017 de 15h30 à 18h30

Dans un premier temps nous nous sommes rendus au domicile des témoins : M. 53 ans, conducteur de bus et sa compagne S. 43 ans, secrétaire, demeurant à CALVISSON (Gard). Ensuite nous les avons accompagnés sur la D107, lieu de leur observation entre St-Etienne-d'Escattes (commune de Souvignargues) et Fontanès.

Au préalable nous leur avons fait parvenir un questionnaire de pré-enquête qu'ils nous avaient retourné dûment rempli. Une fiche annexe recueillant leurs coordonnées complètes est conservée au sein de l'association OVNI-Languedoc car ils désirent garder l'anonymat.

Enquêteurs : Vincent Quesnel et Jean-Baptiste Colonel



Illustration n° 13 : vue du phénomène constitué des deux objets distincts lorsqu'ils passent au plus près des témoins.

Exposé des faits

L'observation se déroule dans le Gard le samedi 29 avril 2017 vers 21h45 sur une route de campagne et dure une dizaine de minutes. Il fait nuit, le temps est beau et le ciel est dégagé. S. conduit un véhicule Volkswagen Golf et M. est à l'avant-droit.

Qu'ont-ils vu ?

En sortant du village de St-Etienne-d'Escattes la conductrice remarque au loin des lumières blanches et fixes qu'elle compare à « l'éclairage d'un stade » et elle en fait part à son passager qui ne les avait pas remarquées.

Au cours du trajet les lumières sont par moments masquées par la végétation et lorsque la visibilité se dégage ils constatent qu'elles se déplacent lentement vers eux et qu'il ne peut s'agir d'un éclairage public. Ils distinguent alors deux « masses » sombres de forme ovoïde avec chacune quatre lumières blanches intenses, fixes et très lumineuses. Leur trajectoire est rectiligne et les deux objets sont décalés l'un par rapport à l'autre en oscillant mutuellement.

Confrontés à ce phénomène et pensant que les objets vont passer près d'eux ils arrêtent leur véhicule pour mieux les observer, à hauteur du panneau « Produits de la Ferme Mas Guyot ». S. éteint la radio et laisse tourner le moteur pour se sentir en sécurité. Les deux masses les croisent alors sur leur gauche juste au-dessus des arbres situés dans un champ et distants selon eux d'environ 80 m. Ils restent dans la voiture et n'entendent aucun bruit.

M. voit nettement depuis son siège avant-droit et à travers la fenêtre conducteur le phénomène passer sur leur gauche et le couple évalue la taille de chaque objet à 20 m. M. estime que chaque objet fait deux fois la taille de son bus. À ce moment de l'observation ils se trouvent sur le territoire de la commune de Fontanès.

Les deux masses ovoïdes présentent une partie fine et arrondie à l'avant par rapport au sens de marche et une partie large et galbée à l'arrière. Sur la partie avant et presque jusqu'au milieu de chaque objet ils remarquent une forme similaire beaucoup plus sombre que M. désigne comme un « cockpit ». Au passage de ces objets la vue du ciel leur est masquée et ils en déduisent qu'ils sont opaques. Ils distinguent aussi des lumières rouges fixes et ternes situées à l'arrière et évaluent la vitesse du phénomène à 5 ou 10 km/h.

S. redémarre la voiture 4 minutes après pour poursuivre sa route. Elle aperçoit toujours le phénomène dans son rétroviseur extérieur tandis que M. continue de l'observer par la lunette arrière avant qu'il disparaisse de son champ de vision. Il les observe ainsi par l'arrière et voit leur forme large et arrondie avec les quatre lumières rouges fixes derrière chacun d'eux. Les objets n'oscillent plus et ils se déplacent « en formation », toujours légèrement décalés l'un par rapport à l'autre.

Aucun autre véhicule n'est vu sur la route pendant cette observation s'agissant pourtant, selon eux, d'une portion plutôt fréquentée à cette heure-là.

Qu'ont-ils ressenti ?

Ils nous confient avoir eu la sensation d'être « observés » et en reprenant leur route ils sont pris d'une sensation d'« euphorie », de « bonheur inexplicable » qui les incite à « prendre de la distance avec le quotidien », à relativiser leur vie matérielle et à « effacer leurs traces ». Un sentiment de « bien-être » les envahit.

S. nous déclare néanmoins avoir eu peur et elle garde un souvenir très vivace de cette observation au point de souvent la perturber. Quant à M. il n'a ressenti aucune crainte car depuis son enfance il désire faire une telle rencontre en s'intéressant au phénomène OVNI depuis longtemps dans sa globalité sans pour autant s'y consacrer assidûment. Depuis ce jour dont il garde lui aussi un très bon souvenir il se documente principalement sur internet et c'est d'ailleurs par ce biais qu'il a trouvé les coordonnées de l'association OVNI-Languedoc.

Aucune anomalie n'a été constatée sur la voiture ou à proximité et aucun effet physiologique ni trouble de la santé n'a été perçu par les témoins ni pendant les faits ni les jours suivants.

Ils déclarent avoir été tellement absorbés par leur observation qu'ils n'ont pas eu le réflexe de prendre des photos même si la vétusté de leurs téléphones portables n'aurait pu donner, d'après eux, de résultat concluant. M. est néanmoins décidé à se déplacer dorénavant avec un appareil photo performant à portée de la main.

Tous deux ont fait part de cette observation à leur entourage

immédiat notamment à leurs enfants qui ont fait preuve d'un écho plutôt favorable mais ils n'ont pas fait de déclaration à la gendarmerie locale.

Les témoins ont une bonne vue : S. porte des lunettes seulement pour la lecture et M. déclare que sa compagne a une excellente vision de nuit.

Interrogé sur la nature de cette observation, M. est persuadé d'avoir vu deux « vaisseaux spatiaux ». S. partage ce point de vue mais est plus réservée et souhaite revoir le même phénomène pour pouvoir prendre des photos. Bien que toujours perturbée elle a eu le sentiment très fort de se sentir en sécurité pendant toute la durée de l'observation. Ils ont vécu « quelque chose d'extraordinaire » et, « heureux de l'avoir vécu », ils pensent « que nous ne sommes pas seuls dans l'univers ».

Ont-ils fait d'autres observations auparavant ?

Ils nous déclarent avoir fait une observation de quelques secondes en été 2015 sur la plage de la Grande Motte (Hérault) où deux disques lumineux et silencieux se déplaçaient côte à côte avant de disparaître subitement. M. nous confie aussi avoir observé au cours d'une nuit de l'été 2012 à Calvisson (Gard) un point lumineux assez haut dans le ciel qui suivait une trajectoire hasardeuse et en lacets. Il avait ensuite constaté sur Google Maps que la trajectoire observée correspondait à celle de la route entre Calvisson et St-Côme-Maruéjols, comme si l'objet s'était déplacé au-dessus de celle-ci. Il déclare également

avoir observé à plusieurs reprises dans le passé des lumières étranges dans le ciel puis durant son enfance avoir fait une rencontre avec une personne décédée trois ans auparavant. Il affiche être prédisposé pour être le témoin de phénomènes inhabituels et mystérieux.

Sur les lieux de l'observation, les prises de vues photographiques suivantes sont effectuées par les enquêteurs (extraits).

Cliché 5 : pris depuis l'endroit où le couple s'est arrêté en voiture sur la RD 107 au PK 2 (point kilométrique 2). Le phénomène se déplaçant lentement vers l'Est et venant dans le sens inverse des témoins les croise sur leur gauche, très bas, à l'azimut 225 (sud-ouest). Il se trouve légèrement au-dessus des arbres en boule visibles sur les clichés et les deux objets oscillent l'un par rapport à l'autre.



Cliché N° 5



Cliché N° 10

Cliché n° 10 : plan des lieux (voir bas de page)

Enquête

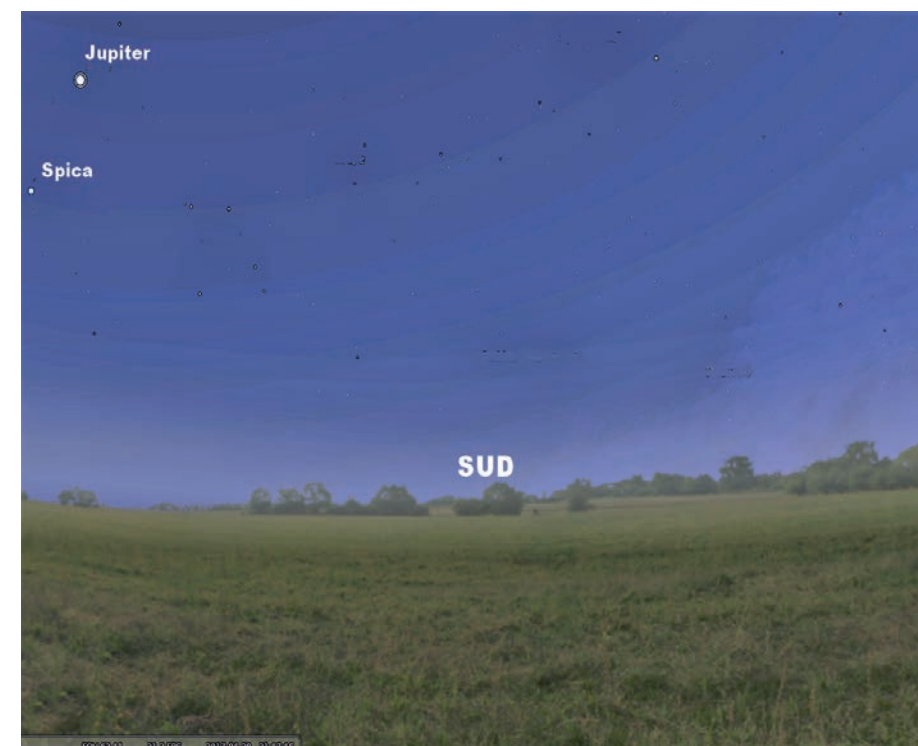
Ciel nocturne du samedi 29 avril 2017 à 21h45

Jupiter, qui est habituellement le quatrième astre le plus brillant après le Soleil, la Lune et Vénus, est quasiment derrière les témoins lorsqu'ils voient les lumières pour la première fois. Lorsque les phénomènes passent au plus près d'eux Jupiter est sensiblement décalé sur la gauche de leur champ de vision et une méprise avec cette planète

n'est pas recevable vu sa position et l'absence de ressemblance avec les phénomènes décrits.

Quant à la Lune elle se situe dans le champ de vision des témoins au début de l'observation mais il s'agit ce soir-là d'un très fin croissant qui ne peut prêter à confusion avec la description des lumières.

Cliché 11 ci-contre à droite : vue du ciel direction plein sud le 29 avril 2017 à 21h45, direction dans laquelle les phénomènes ont été vus au plus près sur la gauche des témoins depuis leur voiture. Jupiter est visible à l'azimut Sud-Est à 32° de hauteur. La Lune est à son premier croissant à 25° de hauteur à l'Ouest, visibilité



Cliché N° 11

12%, et n'est pas visible sur ce cliché. (Source Stellarium)

Environnement

Fontanès est une commune rurale située au sud du Gard qui bénéficie d'un climat méditerranéen tempéré caractérisé par des précipitations importantes même en saison chaude. La région de l'observation est composée de terres agricoles et de zones forestières.

Courriers

Afin de procéder à des recoupements et de rechercher d'autres signalements, une correspondance postale est adressée aux destinataires suivants :

Au directeur de l'aéroport Montpellier-Méditerranée à Mauguio 34 : pas de réponse. Au commandant de la brigade de gendarmerie de Sommières

(Gard) qui répond que son unité « n'a pas été informée des

GENDARMERIE NATIONALE

FICHE DE CORRESPONDANCE

COB CALVISSON
BTP SOMMIÈRES
Avenue Raoul Gausson
SOMMIÈRES 30250
Tel : 04 66 80 03 29

DESTINATAIRE
M. Vincent Quesnel - OVNI Languedoc

OBJET : Phénomène aérien lumineux
REFERENCE(S) : Votre courrier en date du 15 Janvier 2018

Monsieur
J'ai l'honneur de vous informer que notre unité n'a pas été informée des faits objet de votre courrier et qu'aucune procédure n'a été diligentée que ce soit par la Gendarmerie de CALVISSON et/ou de SOMMIÈRES.

Cordialement
Adjudant-chef GILLES BONIFACIE, Commandant la BP de SOMMIÈRES
COB CALVISSON 30

GRADE ET NOM DU REDACTEUR
Adjudant-chef BONIFACIE Gilles

Signature

VOUS ÊTES TRANSMIS PAR LE COORDONNANT D'UNITÉ
Adjudant-chef BONIFACIE Gilles
Commandant la Brigade de proximité de SOMMIÈRES 30

N° 608.8.005 - 85 4 - 01/02/2018 - 024 N° 31 400 01/02/2018 - 01/02/2018 - 01/02/2018 - 01/02/2018

Dossier

faits et qu'aucune procédure n'a été diligentée par la gendarmerie de Calvisson ou celle de Sommières. » Au Général commandant le Centre National des Opérations Aériennes (C.N.O.A.) à Lyon qui répond par mail « ne pas être fondé à nous communiquer ces éléments » en nous invitant à nous rapprocher du GEIPAN.

Satellites Starlink

Ces satellites gérés par SpaceX font l'objet de lancements groupés et sont souvent observables depuis le sol avant leur positionnement définitif. Selon les endroits, on peut les voir de nuit se déplacer en file indienne en une succession de points lumineux rapprochés identiques à des étoiles. Le premier déploiement de ces satellites est postérieur à l'observation car il est intervenu en mai 2019 et d'ailleurs la description évoquée par les témoins ne ressemble pas à ce type de mise en œuvre aérospatiale.

Aéroports

L'aéroport international de Montpellier-Méditerranée situé sur la commune de Mauguio (Hérault) est distant de 31 km de Fontanès. Le dernier vol est à 23 heures et les témoins situent leur observation vers 21h45.

L'aérodrome de L'Étang de l'Or situé à Candillargues (Hérault) est quant à lui dédié à une activité de loisirs (ULM, baptêmes de l'air) et de tourisme. Distant de 24 km du lieu de l'observation, il n'a aucun trafic nocturne.

Centrale nucléaire

L'un des neuf centres de

recherche du CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives) implantés en France, celui de Marcoule (Gard), est situé à 59 km au nord-est du lieu de l'observation.

Discothèques et lieux d'activités festives

Le soir de l'observation il n'y avait aucune couverture nuageuse susceptible de créer un écran pour les projections lumineuses laser de type sky-tracers. De surcroît, les lumières décrites n'ont pas l'aspect de faisceaux concentrés unidirectionnels mais plutôt de points lumineux colorés de faible volume mais de forte intensité.

Le Bip Bip Club est une discothèque qui était située à Gailhan, à 10 km au Nord-Ouest de Fontanès. Ouverte en septembre 2006 elle a fermé en octobre 2012 suite à une liquidation judiciaire, donc antérieurement à l'observation.

Les autres discothèques sont situées sur la commune de Nîmes (Gard) à une distance de 20 km à l'Est.

Les 28, 29 et 30 avril 2017 la fête de la Saint-Marc se tient à Villeneuve-les-Avignon dans le Gard. Cette fête provençale traditionnelle honore le saint patron de la ville à travers des défilés et des animations autour de la viticulture locale. Il n'y a pas eu de feu d'artifice ou d'effets lumineux aériens pendant ces festivités et même si cela avait été le cas une confusion aurait été improbable car Villeneuve-les-Avignon est situé à 56 km au Nord-Est de Fontanès et à l'opposé des lumières lorsqu'elles sont apparues aux témoins.

Ce même week-end à Saint-Côme et Maruéjols (Gard) se déroule également une fête annuelle animée par une troupe musicale lyrique qui fête ses vingt ans d'existence. Il s'agit de spectacles musicaux et de tours de chant réalisés dans une ambiance familiale et sans utilisation de sky-tracers. Le 29 avril à 21 heures 45 un groupe traditionnel proposait une animation de chants occitans dans un bar. Ce village se trouve à 7 km à l'Est de Fontanès, à l'opposé également de l'observation.

Rapprochement avec des cas GEIPAN

Pour le mois d'avril 2017 le GEIPAN recense un seul cas en France, celui du 22 avril 2017 à Ambérieu-en-Bugey [01] où un habitant observe de nuit cinq lumières fixes en forme de L pendant 45 mn. Ce cas est classé C car le témoignage n'est pas exploitable par manque de données.

Pour le département du Gard en 2017 un seul cas est concerné : le 21 août 2017 à Vergèze un témoin observe un point lumineux mobile. Observation classée A car méprise avec le satellite indonésien Telkom 3.

En ce qui concerne l'observation relatée par les témoins en été 2015 à La Grande-Motte (Hérault) un seul cas est mentionné par le GEIPAN dans ce département pour cette période. C'est celui du 17 août 2015 à Mauguio où un témoin observe le déplacement à vitesse constante d'un objet lumineux blanc. Ce cas est classé B et assimilé à la méprise probable avec un avion.

Par rapport à l'observation de M. en été 2012 à Calvisson (Gard) aucun cas n'est répertorié par le GEIPAN dans le département durant cette période.

Météo

Le rapport de la météo locale pour le créneau 20h – 22h mentionne un temps beau et dégagé (voir fiche annexe), ce qui corrobore les déclarations des témoins.

La vitesse du vent est faible, 9 km/h (identique à la vitesse des objets observés par le couple) avec des rafales de 11 à 26 km/h.

Dessins des témoins

Les témoins ont réalisé des croquis du phénomène d'une part vu de face et d'autre part vu au plus près lors du croisement. (Voir annexes page 14 et 15)

Reconstitutions libres mises en image par les enquêteurs d'après les déclarations et les dessins des témoins

Illustration N°12 : le phénomène apparaît ainsi au début de l'observation, plein ouest, en direction des témoins.

Illustration N°13 : vue du phénomène constitué des deux objets distincts lorsqu'ils passent au plus près des témoins.

Illustration N°14 : reconstitution de l'un des deux objets qui sont identiques.

Dossier



Illustration N° 12



Illustration N° 13

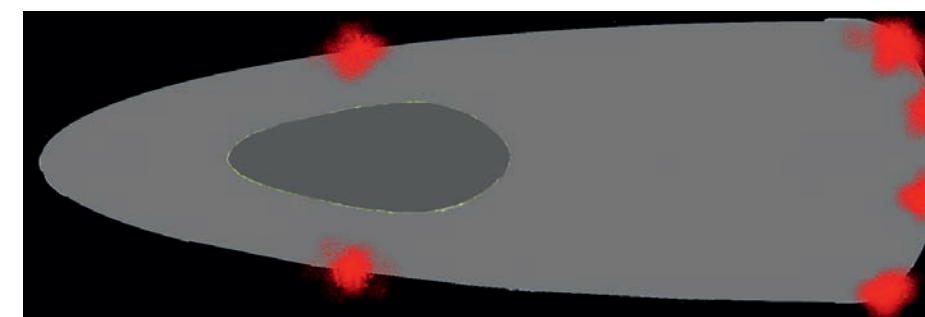


Illustration N° 14

Estimation des dimensions par les témoins

La longueur totale de chaque objet est estimée par les témoins à environ 20 m car selon M. c'est bien plus long qu'un bus dont la longueur varie de 10 à 12 m.

Le couple désigne le comparateur n° 5 pour indiquer la dimension globale du phénomène au début de leur observation, à bout de bras. (Cliché n° 8)

Quant à la dimension du phénomène lorsqu'il est au plus près ils indiquent le figuratif n° 40 du comparateur pour désigner la dimension de chacun d'eux. (Cliché n° 9) Pour mémoire la pleine Lune correspond à bout de bras au n° 8 du comparateur, soit environ 6 mm (un demi-degré).

Estimation des dimensions par les enquêteurs

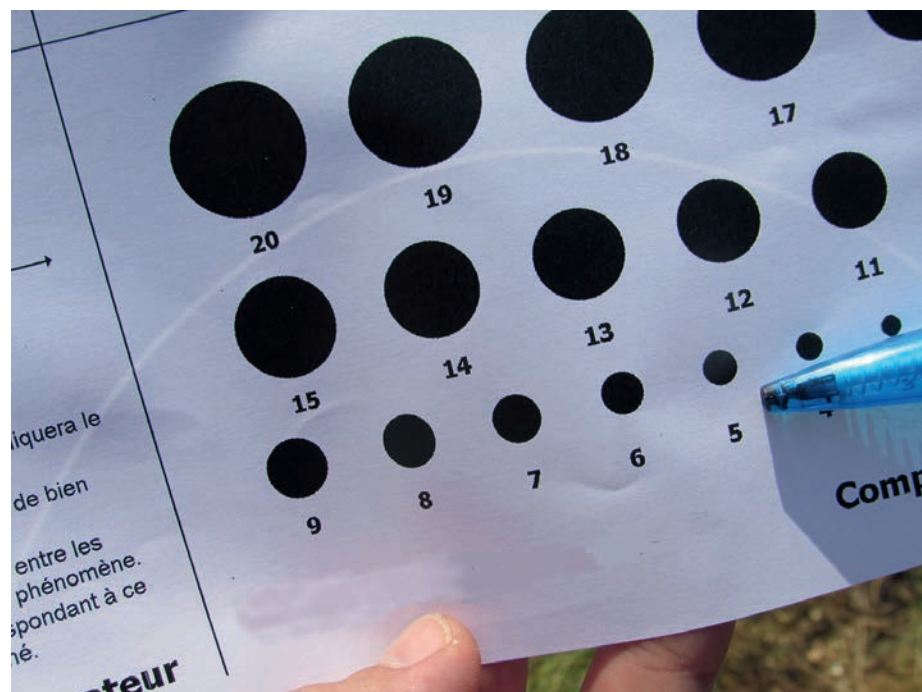
Plusieurs méthodes existent mais nous proposons la formule du millième dont vous pouvez retrouver le détail à la page 9 du Logosphères n° 11 :

voir lien en bas de page.

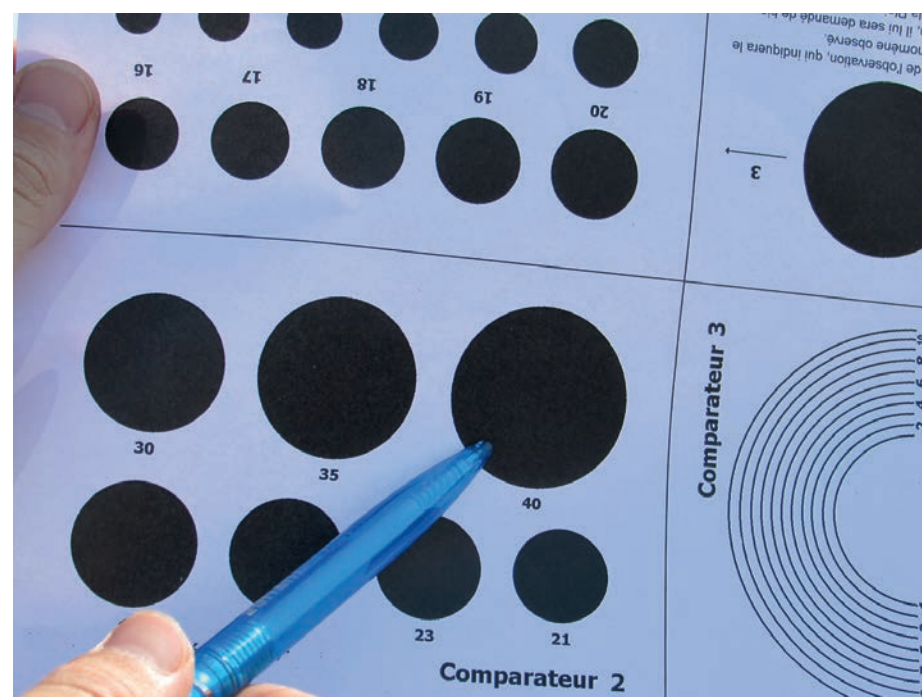
Dans le cas présent on cherche la dimension de chaque objet, c'est à dire le front F (en mètres). Il faut masquer F et multiplier D (distance 80 m soit 0,08km) par M (ici 40 millièmes correspondant à la taille 40 du comparateur). Résultat : chaque objet vu par le couple a une longueur d'environ 3,2 mètres.

Commentaire : les témoins estiment la taille de chaque objet à environ 20 mètres, ce qui est au-

<https://www.ovni-languedoc.com/wp-content/uploads/2020/01/N%C2%B011.pdf>



Cliché N° 8



Cliché N° 9

Dossier

delà des 3,2 m calculés suivant l'estimation qu'ils ont faite à bout de bras. Ceci peut s'expliquer par une sous-estimation de leur part, ce qui d'ailleurs est peu commun puisqu'en général les témoins ont plutôt tendance à surdimensionner un phénomène selon le niveau de stress ou d'excitation. Cette différence peut également s'expliquer par une appréciation erronée des témoins qui estiment que le phénomène évoluait au-dessus des arbres alors qu'il était peut-être bien plus éloigné, quoique situé dans le même champ visuel.

Au vu de cette anomalie une vérification supplémentaire s'avère nécessaire et à l'aide du logiciel Google Earth nous constatons que la distance séparant les témoins depuis leur lieu de stationnement près du panneau « Ferme Guyot » et les deux arbres au-dessus desquels évolue le phénomène n'est pas de 80 mètres. En effet la distance jusqu'au premier arbre est de 200 mètres et celle jusqu'au second est de 212 mètres. Si on retient 206 mètres comme distance moyenne séparant les témoins des deux arbres, la formule appliquée avec cette nouvelle donnée est donc la suivante : $0,212 \text{ km} \times 40 \text{ mi} = 8,48 \text{ mètres}$.

Chaque objet a donc une dimension approximative de 8,48 mètres et ceci concorde davantage avec la comparaison d'un bus faite par nos témoins.

Fiabilité des témoins

M. et S. font des déclarations qui correspondent au même contenu (chronologie, description, durée, ressenti et dans un environnement conforme à la réalité (météo).

Tous les deux exercent une activité professionnelle et ne recherchent pas de publicité, d'ailleurs ils désirent garder l'anonymat. Leur observation est exposée sur un ton calme qui ne trahit pas d'excitation particulière malgré l'étrangeté du phénomène. On peut être étonné qu'ils n'aient pas attendu la disparition totale du phénomène avant de reprendre la route d'autant plus qu'ils déclarent avoir vécu cette observation dans une ambiance plutôt bienveillante mais probablement accompagnée d'une certaine appréhension qu'ils minimisent. Contactés de nouveau courant mars 2022 ils justifient le fait d'avoir redémarré sans trop tarder car leur voiture était arrêtée sur la route, ce qui constitue un danger surtout de nuit. Ceci est tout à fait plausible et M. déclare que cette route de campagne est accidentogène car la plupart des usagers l'empruntent à vitesse élevée.

Hypothèses

Lanternes thaïlandaises : leur utilisation par un particulier en ce samedi soir est possible et la vitesse du vent (9 à 10 km/h) pourrait correspondre à la vitesse du phénomène observé. Mais on ne retrouve pas de concordance entre la direction du vent et celle du phénomène : le vent se déplace en direction du sud alors que les phénomènes observés se déplacent d'ouest en est. Par conséquent les témoins auraient dû voir les lumières se déplacer de leur droite vers leur gauche et non pas les voir arriver face à eux puis passer derrière eux. De plus ils déclarent que la vue du ciel est masquée entre les lumières, d'où leur conclusion d'observer un phénomène opaque, ce qui ne serait pas le cas pour des lanternes.

Quant aux couleurs décrites (blanches à l'avant et rouges à l'arrière) elles n'évoquent pas celles des lanternes qui d'habitude sont jaunes ou orange.

Aéronefs : les lumières blanches vues en premier pourraient être assimilées au projecteur avant d'un ou deux avions en phase de décollage ou d'atterrissage, cependant aucun autre feu de signalisation sur le plan horizontal n'est vu par les témoins comme ce devrait être le cas. Rappelons que les feux de position obligatoires en aéronautique civile sont au nombre de trois: un feu rouge clignotant à l'extrémité de l'aile gauche, un feu vert clignotant à l'aile droite et un feu blanc en queue d'avion. Aucun aéroport justifiant l'usage des feux blancs d'atterrissage ou de décollage ne se trouve à proximité immédiate de Fontanès. La faible vitesse observée par les témoins exclut le passage de deux avions car ils auraient largement atteint la phase de décrochage, de plus sans émettre aucun bruit. Seul deux hélicoptères auraient été à même de se déplacer si lentement mais pas dans un silence total.

Sky-tracers : Fontanès est situé en zone rurale et les discothèques les plus proches sont situées dans la région de Nîmes à une vingtaine de kilomètres. La portée d'un sky-tracer varie de 5 à 12 km selon la puissance de la source, ce qui peut exclure une méprise. Il convient de rappeler que la réglementation en France interdit l'usage de laser éclairant au-delà de 1000 m, ce qui n'empêche pas de pouvoir les observer plusieurs kilomètres à la ronde. Les sky-tracers s'appuient sur les basses couches nuageuses pour produire leur effet, tel un écran, qui se traduit par

des mouvements aléatoires, rapides voire tourbillonnants. Là aussi, la description apportée par les témoins fait état d'un déplacement lent, rectiligne et sans émission de faisceaux en provenance du sol.

Phénomènes atmosphériques: le temps est beau, la nuit est claire et le taux d'humidité est de 69 % (à 21 heures) à 80% (à 22 heures). L'absence de temps orageux élimine toute manifestation électromagnétique de type halo, éclair, foudre en boule, elfe ou farfadet.

Conclusion

Les deux témoins semblent de bonne foi et leur discours n'a pas permis de déceler d'affabulation ou une quelconque motivation pernicieuse.

Cette observation reprend les caractéristiques habituelles bien connues en ufologie : phénomène lumineux, d'apparence solide et aux dimensions importantes, se déplaçant hors gravité en oscillant près du sol et sans aucun bruit. Il en va ainsi de la plupart des témoignages sur ce sujet et cette absurdité est malgré tout acceptable dans sa teneur. N'oublions pas qu'il y a deux témoins, a priori honnêtes et que leurs affirmations sont cohérentes dans leur ensemble même si l'on admet une erreur d'appréciation de distance. M. nous a exposé sans réticence ses expériences et il se considère comme un témoin privilégié de phénomènes insolites. L'anecdote concernant sa rencontre, quand il était enfant, avec une personne décédée trois ans auparavant paraît bien sûr invraisemblable mais elle ne présente, dans l'absolu,

guère plus d'étrangeté que l'observation d'un phénomène défiant les lois de la gravité. Les différentes hypothèses proposées plus haut n'ont pas permis de raccrocher l'observation de M. et S. à l'une d'elles.

En fonction des éléments recueillis auprès des témoins suite à notre transport sur les lieux et aux investigations menées, nous pouvons dire que cette observation ne correspond à aucun phénomène connu ou explicable en l'état actuel de nos compétences et de nos connaissances.

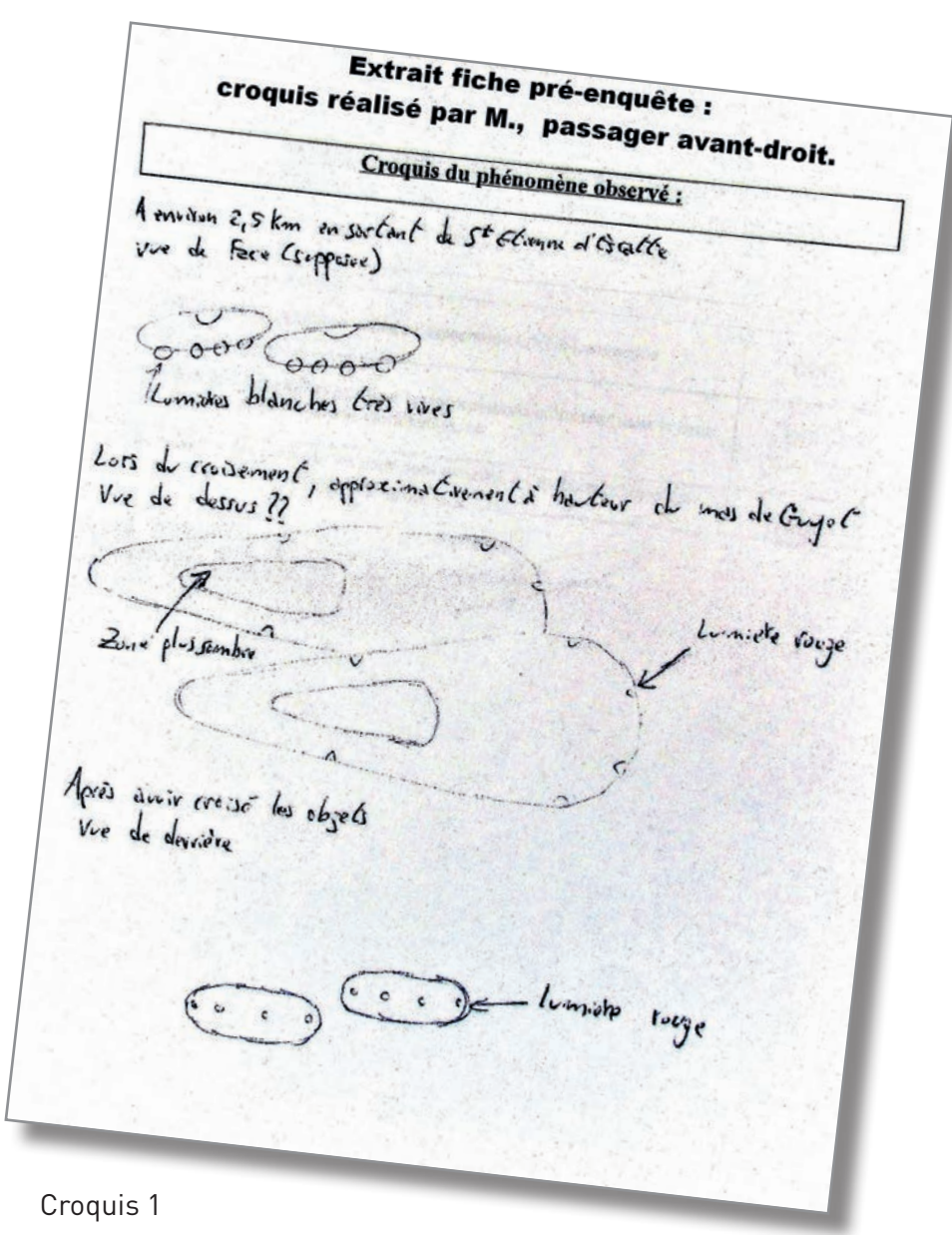
Nous avons repris contact avec les témoins le 17 mars 2022 pour leur exposer le déroulement de notre enquête et nos conclusions et ils en ont pris acte. Ils n'ont rien vu de particulier depuis le 29 avril 2017 mais ils sont disposés à se rapprocher de nous en cas de nouvelle observation. Tout élément nouveau parvenant à notre connaissance et relatif à cette affaire fera l'objet d'un complément d'enquête.

Fait et clos le 24 mars 2022
Enquêteur & rédacteur
Vincent Quesnel

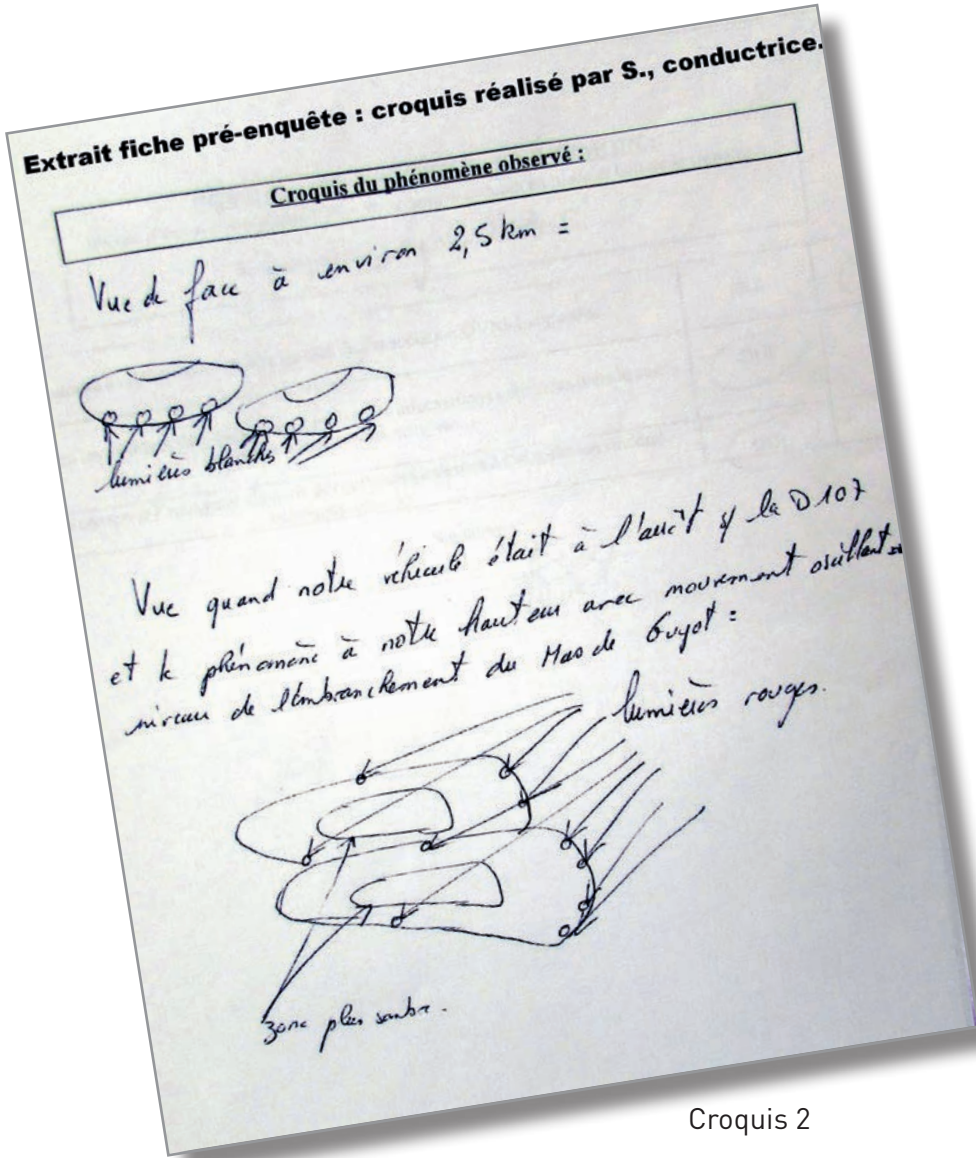
Annexe.

Météo commune de Souvignargues (30) le 29 avril 2017 de 20h à 22h.									
Heure locale	Néb.	Temps	Visib	Température	Humidité	Vent (rafales)		Pression	Précip. mm/h
22 h		beau	60 km	9.9 °C	80%	Direction Sud	9 km/h (11 km/h)	1014.5 hPa	aucune
21 h		beau	60 km	12 °C	69%	Direction Sud	9 km/h (26 km/h)	1014.2 hPa	aucune
20 h		beau	60 km	14.4 °C	54%	Direction Sud	17 km/h (30 km/h)	1014 hPa	aucune

Le rapport de la météo locale



Croquis 1



Croquis 2

Présentation de Flying Disk France, édition en ligne créée en septembre 2019

Cette collection ufologique (sur plateforme Amazon) est née en 2019 d'une collaboration avec l'auteur et éditeur Philip Mantle, ufologue britannique de renom et auteur de plusieurs livres ufologiques, fondateur en 2015 de Flying Disk Press au Royaume-Uni. Le site britannique présente à ce jour près d'une trentaine de titres. Consulter : <http://flyingdiskpress.blogspot.com/>



Flying Disk France, créé par Jean Librero, a publié son premier titre en septembre 2019, en traduisant le best-seller de Calvin Parker sur l'incident de Pascagoula, 11 octobre 1973. Le livre est paru le 12 octobre 2019, sous le titre « Pascagoula 1973 : Ma rencontre rapprochée ». Par ce livre-témoignage, Calvin Parker rompt un silence de près de 45 ans.

Sept titres ont été publiés jusqu'en janvier 2022, le dernier étant « JUNE CRAIN, l'Air Force et les OVNIS, de l'Américain James CLARKSON ».

Les titres figurant ci-dessous sont en commande exclusive sur, Amazon.fr, Amazon.com ou Amazon.ca. Les six premiers titres sont présentés à travers plusieurs articles sur le site <https://flyingdiskfrance.fr>. Ci-dessous une liste des principaux liens.

Parmi les principaux auteurs qui seront publiés en 2022 :

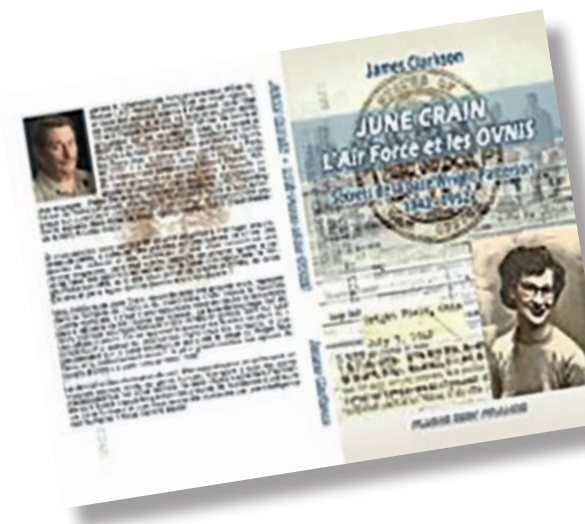
L'Américain Preston Dennett, auteur d'une enquête de plusieurs années sur les phénomènes « Objets Sous-marins Non Identifiés » au large de la Californie, autour du fameux « Détroit de Santa Catalina ». Le livre sortira fin février 2022.

Kahthleen Marden, directrice du programme ERT du MUFON USA (programme ERT consacré aux recherches sur les « experiencers », victimes d'enlèvements extraterrestres ou sujets de « contacts ») a publié en 2021 un Guide à l'intention des « Experiencers ». Les droits pour la langue française ont été acquis par Flying Disk France auprès de l'éditeur Red Wheel Weiser en 2021. La traduction sortira probablement autour de juillet 2022.

Michel Zirger, auteur franco-suisse résidant au Japon et spécialiste mondial du cas George Adamski a proposé à Flying Disk France de traduire son livre d'entretiens en anglais avec la journaliste argentine Debora Goldstern, paru en anglais en 2021 sous le titre « Contactées ». La traduction française sortira en Avril ou Mai 2022.

Autres auteurs programmés pour le deuxième semestre 2022 : Kevin Randle, spécialiste mondial du dossier Roswell, Dr. Irena Scott, ex employée de la D.I.A, spécialiste de la base militaire de Wright Patterson, régulièrement évoquée dans la gestion du « secret OVNI ».

https://www.amazon.fr/JUNE-CRAIN-lAir-Force-OVNIS/dp/B09QP2N27Q/ref=sr_1_1?__mk_fr_FR=%C3%85M%C3%85%C5%BD%C3%95%C3%91&crd=3JE9C3J0LXQB6&keywords=James+Clarkson&qid=1644661101&s=books&sprefix=james+clarkson%2Cstripbooks%2C99&sr=1-1



L'auteur de la préface du livre « JUNE CRAIN, l'Air Force et les OVNIS » (*Tell my story. JUNE CRAIN, the Air Force & Ufo's paperback*) est l'Américain Tom J. CAREY.

James E. Clarkson est l'ancien directeur d'État du *Mutual UFO Network* dans l'État de Washington. Il vit avec son épouse Joanne à Westport, dans l'État de Washington, et a pris sa retraite en 2014 après 30 ans d'expérience en tant qu'officier de police et enquêteur sur les fraudes de l'État. Il a rejoint le MUFON en 1986 et a donné de nombreuses conférences à la radio et devant des auditoires à travers les États-Unis, y compris une conférence à Paris en 2011. Il a rencontré June Crain en 1993 alors qu'il donnait une conférence à *Ocean Shores, WA*. En tant qu'enquêteur sur les ovnis, il travaille en étroite collaboration avec deux des chercheurs les plus engagés : Peter Davenport, directeur du *National UFO Reporting Center*, et William Puckett, directeur de l'*UFOSNW*. Outre le livre témoignage sur June Crain, il a écrit en 2013 un livre sur un crash d'OVNI peu connu survenu dans l'État de Washington : *Westport UFO Crash Retrieval Event- A Case Study*.

Voici quelques mots de l'auteur : " La route a été longue pendant plus de 30 ans de chasse aux OVNI, en essayant toujours d'aller au cœur de ce mystère. Les amis et les mentors que j'ai rencontrés au sein du MUFON et dans le domaine de l'ufologie sont parmi les personnes les plus intelligentes, les plus perspicaces et les plus sérieuses que j'aie jamais rencontrées. Je leur suis reconnaissant de leur aide. Nous continuons à interroger, à collecter des données, à faire le tri entre les inconnus et les connus. Au cœur de tout cela, il y a un sentiment d'émerveillement, le sentiment que quelque chose d'extraordinaire et de profond nous attend si nous trouvons le bon témoin ou la bonne preuve ".

Les autres titres disponibles chez Flying Disk France :

- Pascagoula 1973 : Ma rencontre rapprochée, de Calvin PARKER
- OVNIS en Roumanie, de Dan D. FARCAS
- OANIS en Russie, de Paul Stonehill et Philip MANTLE
- Contacts ovnis au Brésil, de Thiago Luiz Ticchetti
- MO41 : Un crash d'OVNI en 1941 au Missouri, de Paul BLAKE SMITH
- L'incident de Dechmont Woods, de Malcolm ROBINSON.



June Crain



James Clarkson



Tom J. Carey

La petite histoire de l'ufologie : PALMOS

Par Thierry Gaulin

Fin des années 1970, l'ouverture aux chercheurs extérieurs

Quand sort le deuxième numéro d'OVNI-Info 34, le bulletin d'information de PALMOS, nous sommes en 1979 et le directeur de la publication est Jean-Louis Perruchot. Bernard Dupi est le président de l'association, Jean-Pierre Charton le président d'honneur et Luc Noiret le vice-président. Parmi les membres d'honneur, on peut noter Émile Tizané, alors commandant de Gendarmerie et Richard Niemtzow. Né en 1942 à Philadelphie aux États-Unis, c'est en France que ce dernier obtient son doctorat en médecine après des études à la Faculté de médecine de Montpellier. De retour aux États-Unis, il devient membre de l'APRO, l'Aerial Phenomena Research Organization, qui enquête sur le terrain, mais aussi chirurgien de vol auprès de l'US Air Force.

Les scientifiques qui font partie de l'APRO sont un atout indéniable. R. Niemtzow est d'ailleurs son représentant pour la France, notamment pour les relations entretenues avec PALMOS qui par extension obtient le mandat de représentant de l'APRO sur le territoire national. On peut ainsi citer parmi ces scientifiques le Dr James E. McDonald, physicien à l'Institut de physique atmosphérique et professeur de météorologie à l'Université d'Arizona. Dans les années 1970, R. Niemtzow travaille tout particu-

lièrement sur la « Paralyse et rencontres rapprochées d'OVNI » et publie ses conclusions dans The APRO Bulletin du 5 mars 1975 : pour lui, « le problème de la paralysie et de la rencontre rapprochée des ovnis ne peut pas être expliqué par les connaissances médicales actuelles ». Il écrit également que « En raison de la paralysie sélective de certaines fonctions corporelles et de l'absence pathologique impliquant le système nerveux autonome [...] les voies paralytiques évitent les fonctions vitales de l'organisme [...] ».

Il ambitionne d'être le premier médecin à prouver l'existence des extraterrestres, lors d'une autopsie par exemple et s'intéresse logiquement aux blessures liées aux observations d'ovnis et publie dans le Journal du MUFON. En 1981, il lance le projet UFOMD, un réseau de médecins chargé d'étudier les cas de blessures liées aux ovnis, échange entre autres avec Jacques Vallée, Claude Poher, Alain Esterle, J. Allen Hynek, J.-J. Velasco et René Hardy, un des fondateurs du GEPA en 1962, suicidé selon les uns, assassiné par la CIA ou les Men in black selon les autres. En 1981 également, il rédige en tant que conseiller scientifique du Président des États-Unis une note appelant à développer une forme de coopération entre



le GEPAN et les États-Unis. Un appel du pied resté sans effet. La volonté de la part de PALMOS d'établir des contacts qui vont se révéler durables au niveau national et international est évidente. Et pas seulement dans le petit monde de l'ufologie mais aussi dans les milieux dits connexes (paranormal...) quand certaines passerelles pouvaient être établies. Ce retour sur la personnalité de Richard Niemtzow illustre cette intention mais nous aurions aussi bien pu nous attarder sur Émile Tizané, ce gendarme chasseur de fantômes, ou Francis Atard, journaliste au Midi-Libre et passionné par le phénomène OVNI, ou encore Marc-Gilbert Sauvajon, dramaturge, scénariste et réalisateur français qui s'intéressait au mystère que constituent les OVNI. Tous et

bien d'autres orbitèrent dans la mouvance de PALMOS et en furent parfois membres. Étoffer le carnet de contacts n'implique pourtant pas être prêt à tout pour y arriver. L'écrivain de science-fiction Richard Bessière donne le 2 février 1979 une conférence sur le thème des soucoupes volantes à Castelnau-le-Lez, dans l'agglomération de Montpellier. Certains membres de PALMOS répondent présents mais sont surpris qu'un auteur de SF aussi populaire soit si ignorant du dossier OVNI sur lequel il s'exprime pourtant. Incapable de suivre face aux questions et remarques des ufologues de PALMOS, le ton finit par monter et il est demandé à Bernard Dupi de ne plus s'exprimer « avant que le conférencier ne le menace directement avec une main levée ».

Il semble nécessaire de rappeler que le pseudonyme de Richard Bessière cache en réalité deux personnages, François Richard, né à Sète en 1913 et Henri Bessière, né à Béziers en 1923. Ils publient ensemble plus d'une centaine de livres de 1951 à 1985, parfois sous un autre pseudonyme, F.-H. Ribes. Henri Bessière, celui qui n'a pas supporté la contradiction à Castelnau-le-Lez, a fini par minimiser le travail de son camarade Richard et revendiquer dans la dernière décennie du XXe siècle l'écriture des romans publiés sous ces pseudonymes.

Toujours dans l'optique de cette ouverture vers l'extérieur, qui sera d'ailleurs confirmée dans l'éditorial du n°4 d'OVNI-Info 34, PALMOS participe au CECRU, le Comité Européen de la Recherche Ufologique, aux côtés d'autres organismes dont le CRUN, le GEOS, le GREPO,

LDLN, la SVEPS. Il s'agit d'une association de fait qui repose sur un protocole de coopération n'entravant pas l'indépendance de chaque organisation membre. Son objectif est de coordonner les travaux et actions de tous.

On note à cet égard qu'au cours de la réunion qui s'est tenue les 14 et 15 octobre 1978 à Dourdan en Essonne, les thèmes abordés par les commissions de travail ont été la méthodologie de l'enquête, les moyens de détection disponibles, l'approche des cas de contact ainsi que le fonctionnement du CECRU.

Une réunion des groupes privés du Sud-Est s'est également tenue le 25 mars 1979 à l'instigation du GRIPHOM, le Groupement de Recherche et d'Information sur le Phénomène OVNI de Marseille. On y retrouve bien sûr PALMOS, la SVEPS, mais aussi la nîmoise VERONICA et Ouranos fondée par Marc Thirouin en 1951 ce qui en fait le plus ancien groupement privé créé en France.

Là encore on aborde le problème de la détection des ovnis et de la surveillance du ciel, tout comme celui des contactés avec en particulier l'utilisation commerciale de leurs témoignages qu'en font certains... Des thèmes que l'on retrouve encore de nos jours lors des discussions ufologiques.

À la fin des années 1970, PALMOS a établi de nombreux contacts en France comme aux États-Unis, l'association représente LDLN dans le département de l'Hérault, l'APRO basée à Tucson (Arizona) en France, et est membre du CECRU au niveau européen. Un bel exemple d'ouverture.



Délégation pour l'Hérault de : LUMIERES DANS LA NUIT
Délégation pour la France de : A.P.R.O. (TUCSON -ARIZONA- U.S.A.)
Membre du C.E.C.R.U. (Comité Européen de Coordination de la Recherche Ufologique)

La petite histoire de l'ufologie : quand une mairie prend un arrêté contre les OVNI

Par Thierry Gaulin

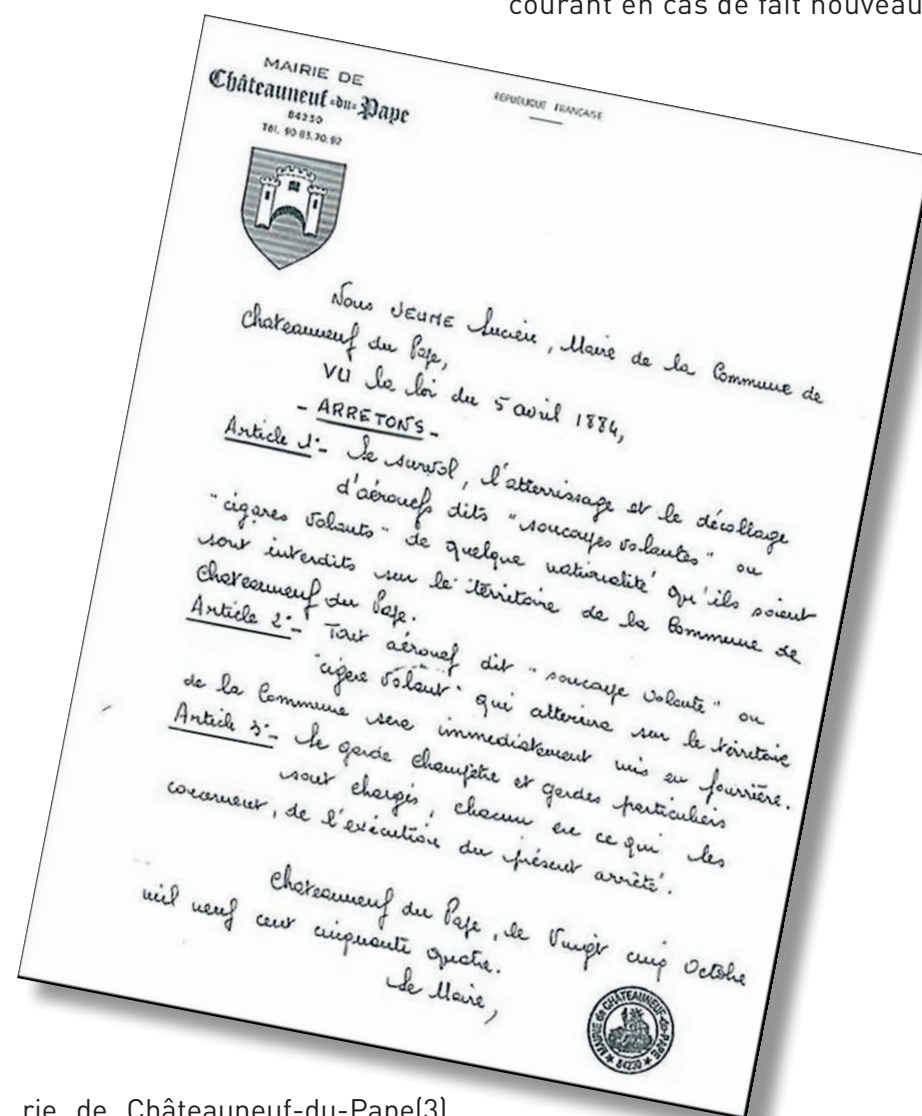
La loi du 5 avril 1884 pose le cadre des principes généraux d'organisation, de tutelle et de compétence des communes de France. La commune devient notamment un organe délibérant via son conseil municipal. (1) Cette loi, toujours à la base du fonctionnement des mairies de nos jours, a permis la prise d'arrêtés parfois franchement étranges.

Notons en particulier celui qui fut pris par la commune de Châteauneuf-du-Pape le 25 octobre 1954, applicable sur tout le territoire communal : interdiction du survol, de l'atterrissage et du décollage d'OVNI, mise en fourrière immédiate de tout contrevenant.

Voilà qui avait le mérite d'être clair. Plusieurs journaux de l'époque (2) publient dans les jours qui suivent un article en réaction à cet étonnant arrêté. Il ne s'agissait cependant que d'un coup de publicité pour la commune dont le maire de l'époque, Lucien Jeune, avait eu l'idée. Les soucoupes volantes étaient alors à la mode dans les médias.

En 2016, la question se pose d'abroger cet arrêté toujours en vigueur. Le maire actuel, Claude Avril, s'y oppose car cela fait encore aujourd'hui parler de sa commune. La preuve...

Il est cependant permis de douter que l'arrêté reproduit ci-contre soit celui dont parlaient les journaux il y a 68 ans mais nous n'en connaissons pas d'autre exemplaire. Même s'il est en ligne sur le site de la mai-



sujet. Nous vous tiendrons au courant en cas de fait nouveau.

rie de Châteauneuf-du-Pape(3), son authenticité est remise en question du fait de l'absence de signature visible, mais aussi parce que le code postal à cinq chiffres n'est utilisé en France qu'à partir du 3 juin 1972. De la même façon, le numéro de téléphone à huit chiffres date du 25 octobre 1985. Les anachronismes sont évidents. Nous avons contacté la mairie de Châteauneuf-du-Pape à ce

(1) Pour plus d'information, consulter le site du Sénat :

<https://www.senat.fr/evenement/archives/D18/principes.html>

(2) L'Aurore, le Méridional...

(3)

<https://www.chateauneufdupape.org/fr/46/%20...%20municipales>

Réunion interne d'OVNI-Languedoc.

La dernière réunion interne d'OVNI-Languedoc qui s'est tenue le samedi 2 avril 2022 sous la présidence de Thierry Gaulin a permis d'aborder plusieurs sujets.

Parmi eux :

la RUOL du 20 mai prochain à Pérols, le congrès d'octobre 2022, les enquêtes en cours et plusieurs projets de conférences au profit d'associations héraultaises non ufologiques.



Une partie de l'équipe d'OVNI-Languedoc

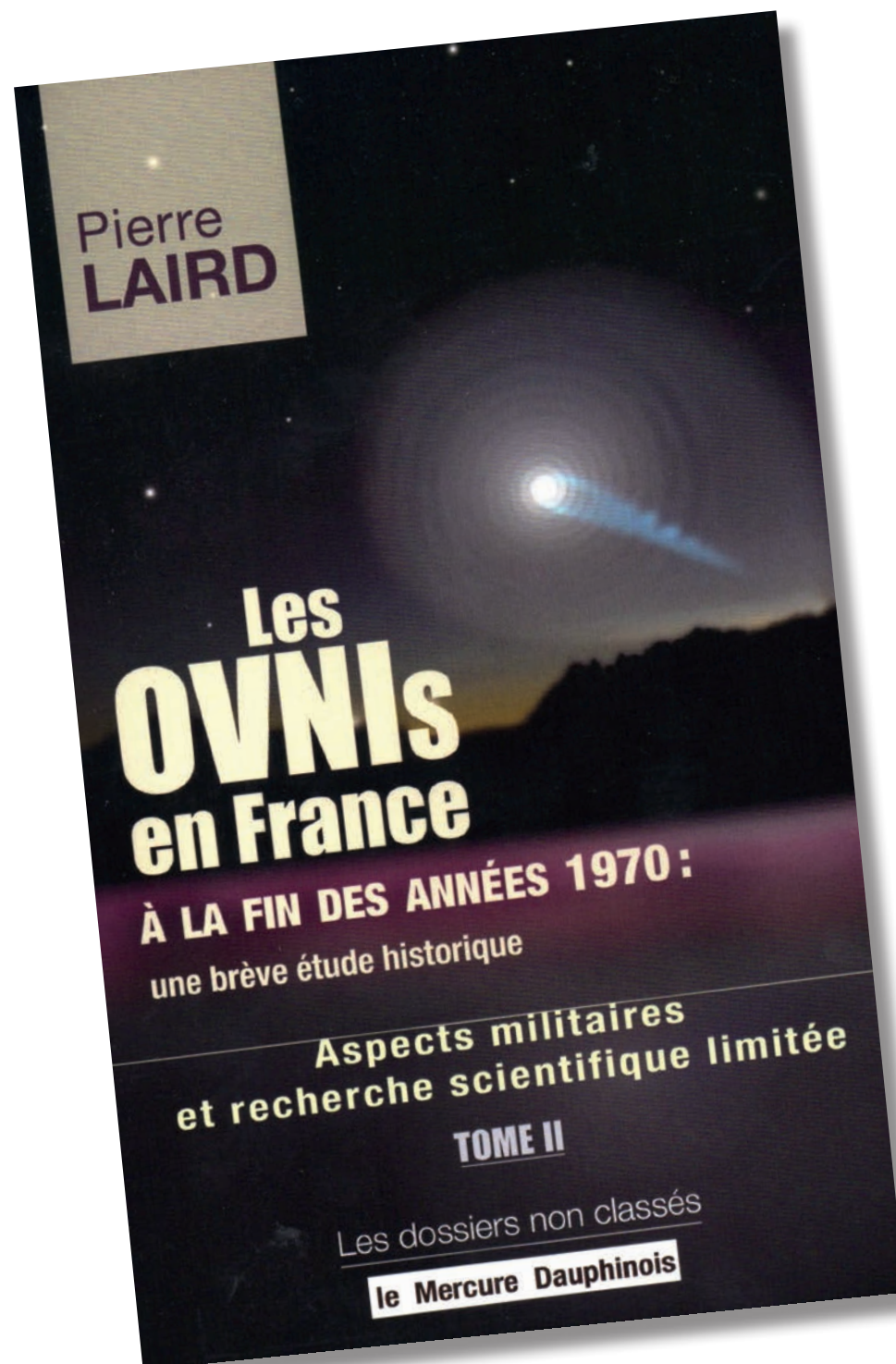
Pierre Laird :

« **Les OVNI en France à la fin des années 1970, une brève étude historique** » est paru aux éditions du **Mercure Dauphinois**. Il s'agit cette fois du tome 2, qui nous entretient des « aspects militaires » et des « recherches scientifiques ». Nous avons trouvé le tome 1 intéressant ; nous dirons la même chose pour celui-ci !

Par Bruno Bousquet

Le tome 1 présentait déjà une « brève étude historique », avec un retour sur tout ce qui a fait l'ufologie de ces années-là : les organismes de recherche, les livres, les articles de presse, les films, etc. On y relevait quelques erreurs ainsi que quelques fautes (d'orthographe et/ou de frappe, une trentaine de fois tout de même). Pierre Laird y évoquait, à plusieurs reprises, l'aspect sociologique du phénomène OVNI, parlant du « prolongement des événements de mai 1968 », qui est certes une hypothèse comme une autre, citant aussi C. Le Tallec, qui estimait que la publication du livre de M. Monnerie « Et si les OVNI n'existaient pas ? » et la forte baisse des témoignages dans la presse dans les années 1980 étaient à l'origine de la désaffection marquée du public pour la thématique. On peut ne pas être en accord complet avec cette idée, ce qui n'enlève en rien au travail accompli par P. Laird dans cet ouvrage qui a le mérite d'exister. L'auteur faisait par ailleurs montre de neutralité quand il évoquait Viéroudy (orthographié Véroudy à de nombreuses reprises) ou Monnerie, usant de nombreuses citations sans jamais prendre parti. Mais revenons aujourd'hui sur ce tome 2.

Ce pavé de plus de cinq cents pages évoque dans une première partie « l'ère médiatique » avec de longs développements au sujet de J. C. Bourret, que



l'auteur considère comme « un acteur incontournable de la scène ufologique française » (page 15) ; ce qui est indéniable, même si, en quelques occasions, en filigrane ou pas, on y devine les a priori du journaliste, pas toujours très objectif, ses convictions, ses idées bien arrêtées concernant l'origine extraterrestre des OVNI (voir notamment pages 68, 97 et ss, 494)...

Au niveau des erreurs, on en avait noté dans le premier volume ; on ne faillira pas à la règle, même si elles sont minimes cette fois : on y voit, par exemple, sur un plateau télé, « Joël Mesnard, directeur de la revue LDLN »... en 1974 ! (page 93). (1)

A noter, dans ce livre, quelques cas annotés « non élucidés » alors qu'au fil des ans, ils se sont avérés être de « faux OVNI » ou tout au moins douteux ; mais là, l'auteur n'y est strictement pour rien, puisqu'il nous fait revivre ces années d'or de l'ufologie (la médaille, même en or, a parfois des revers !). Il y a d'autres détails intéressants. À plusieurs reprises, alors qu'il nous rapporte des cas vraiment étranges, il ajoute (pp. 112, 162) : « Ce cas ne figure pas dans l'onglet de 'recherche de cas' du site Internet du GEIPAN ». Il y insiste encore — à raison — concernant un autre cas (p. 164). » Curieux tout de même, ces quelques dossiers intéressants qui disparaissent (Laird apportera là de l'eau au moulin des ufologues qui dénigrent depuis longtemps le travail de l'organisme officiel).

Dans une deuxième partie intitulée « La gendarmerie nationale

face aux OVNI », Laird passe en revue le travail des gendarmes, les travaux de Poher, a récupéré nombre d'articles de presse de cette période, et n'omet pas non plus, après J. C. Bourret, de parler de R. Roussel.

La troisième partie évoque « l'approche des sciences humaines » avec, là aussi, ses acteurs incontournables : J.B. Renard, Mavrakis et Olivier, P. Lagrange, Vallée, Méheust, Dubois, Kapferer... Les écrits de Vallée et de Méheust (et leurs corrélations, leurs hypothèses) font prendre conscience de la complexité du problème !

Enfin, la quatrième partie « Le phénomène OVNI comme objet de recherche scientifique limitée » évoque les scientifiques qui se sont intéressés à la recherche de la vie extraterrestre ; outre l'Américain Allen Hynek, on y trouve les Français J.C. Biraud et F. Ribes, P. Guérin, C. N. Martin, J. P. Petit.

On y relèvera quelques extraits très instructifs, notamment sur les mécanismes de la perception (et donc du problème de la fragilité du témoignage humain), par exemple. La question, elle, est toujours la même : le phénomène OVNI peut-il intéresser le monde scientifique ? Dommage que nous n'y trouvions que les « pro » et les « anti » dans des débats sans fin. Un fait, indéniable, est là : éliminés les canulars, les mauvaises interprétations de phénomène connus, les scientifiques l'avouent : il reste « un ensemble substantiel de données significatives ». C'est toujours le « soit » ou « soit » quand ils étudient les témoignages : « Soit le résultat d'un canular,

soit les événements rapportés sont réels ». Et faites avec ça ! Quant aux déclarations des scientifiques convaincus de l'existence des OVNI et de civilisations extraterrestres (il y en a !), ils semblent avoir des a priori sur la question (exactement comme les ufologues privés d'ailleurs) ; où l'on voit que, quarante ans après, rien n'a vraiment changé... L'avis de Laird, qu'on peut partager, concernant tous ces scientifiques et/ou ufologues du moment, est sans appel : un Jean-Claude Bourret, on l'a vu, qui a toujours été très « croyant » ; un Pierre Guérin « favorable à l'existence des OVNI (...) et s'intéressant d'assez près au paranormal » ; un Charles-Noël Martin très partisan de l'hypothèse extraterrestre ; un Jacques Vallée « marquant une inflexion notable de son orientation ufologique où le paranormal est présent », etc.

Gros travail que celui de Pierre Laird ; si ce pavé intéressera davantage les vieux ufologues que nous sommes qui avons vécu cette période plutôt que les nouveaux venus en ufologie à la recherche de choses plus « légères », cette « Bible » aura toute sa place sur nos étagères.

Pierre LAIRD, Les OVNI en France à la fin des années 1970, une brève étude historique. Tome II : aspects militaires et recherche scientifique limitée. Éditions Le Mercure Dauphinois, 520 pages, 24 euros.

(1) Joël Mesnard a pris la direction de LDLN en 1985.

L'incident de Pascagoula : un contexte à haute étrangeté

Dr Irena Scott

Traduit de l'américain par James

Nous sommes le 11 octobre 1973. Une vague d'OVNI est en train de déferler sur l'État du Mississippi. Deux hommes, Charles Hickson et Calvin Parker, sont enlevés alors qu'ils sont en train de pêcher sur un quai de la rivière Pascagoula. C'est l'incident le plus marquant de cette vague. Probablement la mieux documentée de toutes les abductions, elle a fait le tour de la presse mondiale et a suscité une abondante littérature, dont deux livres récents de Calvin Parker.

En réalité cette affaire n'est qu'un épisode d'une histoire plus vaste, malheureusement oubliée. Sur le plan ufologique, elle contient beaucoup d'autres éléments singuliers qui demandent confirmation par des examens approfondis.

L'un d'eux est la vague d'OVNI elle-même. Son aspect spectaculaire en fait probablement la plus importante de toutes. C'est dans ce contexte circonscrit dans le temps mais géographiquement plus étendu que se situe l'abduction de Pascagoula.

J'ai mené de nombreuses interviews et examiné ces événements en profondeur. Cela a débouché sur une découverte stupéfiante : il y avait eu d'autres rapports d'abductions,

et pas seulement à Pascagoula. Il semble qu'un second enlèvement ait eu lieu aux environs immédiats, au même moment que celui de Parker-Hickson et avec des témoins indépendants. Le responsable serait un seul et même objet. Ce double incident OVNI est décrit ici pour la première fois.

Parmi les nombreux rapports sur la vague, certains portent sur des objets sous-marins. La région de Pascagoula fit les journaux nationaux deux fois le même mois, d'une part pour l'abduction, d'autre part pour les Objets Sous-marins Non Identifiés (OSNI) (1).

Quoique les récits d'abductions fussent souvent tournés en ridicule, l'US Navy mena des enquêtes poussées sur ces OSNI. Elle prit cela d'autant plus au sérieux que les observations avaient lieu près d'une installation nucléaire et d'un site de construction navale de très haute technologie. La base aérienne toute proche de Keesler est la plus grande du Mississippi. Elle a été la plus importante base d'entraînement de l'*Air Training Command* dans les années 1970 et est restée depuis à l'avant-garde de la technologie électronique. Toutefois, l'abduction de Pascagoula fut bien plus proche de ces installations

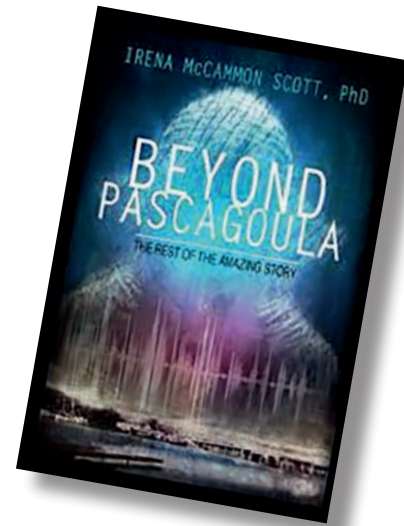
que les apparitions d'OSNI ; à ce titre, elle aurait mérité une attention plus soutenue.

De plus, les interviews de plusieurs personnes font ressortir de fortes corrélations entre les abductions et l'activité sous-marine, ce qui suggère que les deux sont liées.

Mais un autre événement extraordinaire s'est produit : une détonation si forte qu'elle pourrait bien avoir été la plus puissante jamais enregistrée dans l'histoire humaine. Elle fut entendue sur près de la moitié du territoire des USA — une preuve véritablement impressionnante.

Ce 11 octobre 1973, à peu près au moment de l'abduction de Pascagoula, les bâtiments se mettent à trembler depuis l'Iowa jusqu'à la côte atlantique. On possède là-dessus une multitude de témoignages et de rapports de police. Des effets physiques sont également signalés. Le phénomène a affecté l'une des régions les plus densément peuplées du pays, y compris sa capitale.

Les preuves sont irréfutables : la déflagration est telle que les gens se précipitent hors de leurs maisons et que les casernes de pompiers sont mises en alerte. On fait décoller des avions et la police commence à rechercher les signes d'une explosion dans



toute la région. Mais les investigations, tant visuelles qu'au radar, ne donnent rien.

J'avais moi-même enquêté auparavant sur ce fameux son, en collaboration avec le sismologue de l'État et plusieurs géologues, ce qui a donné lieu à une publication dans un journal scientifique à comité de lecture. Mais nous n'avons pu fournir la moindre explication.

Récemment, de nouvelles informations techniques sont devenues accessibles. On en a tiré des éléments d'analyse supplémentaires pour une étude succincte des sons et des bangs soniques. Ainsi la NASA et d'autres agences ont procédé à des recherches poussées sur la portée et l'intensité des bangs soniques, afin de déterminer s'ils correspondaient à des types d'aéronefs particuliers ou à des phénomènes naturels. On peut établir scientifiquement si un son est ou non potentiellement d'origine artificielle. Mais il arrive qu'il soit si exceptionnel que nous ne comprenions pas le phénomène qui l'a provoqué.

Néanmoins, avec l'amélioration du recueil d'informations dans la littérature, j'ai pu faire des estimations raisonnables sur la localisation, la durée et la portée du son. J'ai calculé approximativement sa vitesse, sa trajectoire, son intensité, et comparé ces résultats avec les données de la NASA sur les aéronefs connus.

La détonation était si puissante qu'elle a affecté une région allant d'ouest en est depuis l'Iowa, où elle fut entendue pour la première fois, jusqu'à Washington DC, au Maryland et même à la côte atlantique ; du nord au sud

depuis Rome (2), NY, jusqu'à la Virginie et au Tennessee. Une zone de quelques 1600 km de long sur 800 km de large, soit une superficie d'environ 1 300 000 km² (3). Le son était assez intense pour briser des objets dans toute la région. Il n'a cependant pu être relié à aucun type d'aéronef connu. Les données de la NASA ont confirmé que sa portée excédait de plusieurs ordres de grandeur celle du bang sonique de nos avions. Mais ce son-là était différent d'un bang sonique. Par ailleurs, on n'enregistra aucun tremblement de terre.

Le phénomène était, sous de nombreux aspects, d'une extrême étrangeté. Il semblait défier les lois de la physique, ce qui laissait supposer une origine intelligente. Compte tenu de la superficie couverte (cf. ci-dessus), les calculs ont montré que sa source devait se trouver à plus de 80 km d'altitude. Mais dans cette région de l'atmosphère les molécules d'air sont si rares qu'un bang sonique est impossible.

Plus étrange encore est la surpression qui a accompagné le bang et qui a cassé des vitres tout au long de son parcours. Ces effets n'auraient pu être provoqués que par un aéronef volant à basse altitude, contrairement à celle indiquée par les calculs. La quantité d'énergie nécessaire a dû être considérable, comparable à celle libérée, par exemple, par la météorite de Chelyabinsk en Russie (4). De plus, le son semble bien avoir été généré de manière physique par un objet, lequel a ensuite disparu sans laisser de trace.

Les événements de Pascagoula et les autres cas d'OVNI de ce mois d'octobre 1973 sont particulièrement remarquables en ce sens qu'ils se sont produits dans une région qui compte parmi les zones les plus hautement stratégiques du pays du point de vue industriel, technologique et militaire. Le son a été entendu sur Washington DC et les territoires environnants où se trouvent de nombreux centres vitaux et grandes villes. De plus, tout cela a eu lieu lors d'une période cruciale dans l'histoire des États-Unis.

La nature et l'origine de cette détonation demeurent un mystère total. L'explication officielle a d'abord été celle d'un avion supersonique. Mais un examen plus poussé des faits tels que le lieu, le moment et les données sur les vols militaires, a conduit par la suite à réviser cette opinion ; on s'est alors tourné vers l'hypothèse d'un météore.

Quelque chose de véritablement anormal s'était produit. En attestaient de nombreux rapports indépendants ainsi que des preuves physiques comme les vitres brisées et les enregistrements des sismographes. Ces derniers étant distants l'un de l'autre de près de 220 km, l'analyse a montré que l'on avait affaire à une source unique. On n'avait cependant observé ni avion, ni retour radar, ni météore. Quoiqu'il soit possible d'identifier, photographier et enregistrer des événements aussi rapides, rien de tout cela n'a été fait. La source du son est restée inconnue.

Il se trouve que ses caractéristiques générales ne collaient pas à l'hypothèse du météore ou d'un astéroïde géocroiseur.

Grâce aux données disponibles j'ai pu calculer sa vitesse : la source se déplaçait beaucoup plus lentement qu'un météore. Les météores s'échauffent par compression en pénétrant dans l'atmosphère, ce qui les rend visibles. Mais on n'observa rien de tel. Certains indices suggéraient que l'objet pouvait avoir changé de trajectoire et de vitesse, ce dont les météores sont notoirement incapables.

En définitive, tous ces événements pourraient bien changer la perception que le monde a des OVNI. Ils sont remarquables sous de nombreux aspects et suscitent de nombreuses questions. Qu'est-ce que c'était que cette détonation et pourquoi a-t-elle été concomitante d'une gigantesque vague d'OVNI ? Comment cadrerait-elle avec le reste du scénario ? La source de la détonation aurait-elle pu être l'un de ces OVNI ? Il répondrait à la définition d'un OVNI aussi bien que les autres objets observés et pourrait donc être une composante très importante de cette vague. Y a-t-il un lien entre tous ces événements et si oui, comment l'interpréter ?

Il faut se rendre à l'évidence. Bien que le phénomène OVNI soit le plus souvent affecté par le manque de preuves scientifiques et la rareté des témoins, ce cas est différent : les preuves et les témoins sont nombreux. La mystérieuse détonation a pu être entendue par près d'un quart de la population américaine. Elle s'est propagée depuis l'Iowa jusqu'à la côte est. Elle a touché le cœur économique du pays, sa capitale et de nombreux centres urbains et technologiques. À ce jour l'énigme demeure non résolue.

Le phénomène OVNI a été, à tort ou à raison, discrédité. Il n'a jamais été étayé par des éléments matériels (5). Même la meilleure photographie ne trouve pas grâce aux yeux de ses opposants. Mais dans le cas qui nous occupe, les données des sismographes, elles, sont difficilement contestables. L'incroyable détonation du 11 octobre 1973 fut véritablement un événement à haute étrangeté, extrêmement puissant et invasif, et il a laissé des preuves physiques indéniables.

Plusieurs raisons poussent à réexaminer ce phénomène aujourd'hui. D'abord le début de panique qu'il a provoqué ; ensuite parce que ce genre d'incident est susceptible de se reproduire ; enfin parce que ce pourrait être l'un des rares événements OVNI dont les preuves sont justiciables de l'étude scientifique.

L'Auteur :

Le Dr Irena Scott a un doctorat de physiologie de l'Université du Missouri. Chercheuse post-doctorale à l'Université de Cornell, puis professeur assistant à l'Université St-Bonaventure. Recherche et enseignement à l'Université d'État de l'Ohio, l'Université du Missouri, l'Université du Nevada et au *Battelle Memorial Institute* (6). A travaillé pour la *Defense Intelligence Agency* (DIA) (7) et au Centre Aérospatial de photographie satellitaire. Astronome bénévole au Radio Observatoire de l'Université d'État de l'Ohio. Formation de pilotage. Publication de livres, d'articles dans des journaux scientifiques, des magazines et des quotidiens. A été correspondante

de *Popular Mechanics*. De 1993 à 2000 a fait partie de la Direction du MUFON. Restée consultante de cette organisation pour la physiologie et l'astronomie. Enquêtrice de terrain. A co-édité huit programmes de symposiums, assuré la fonction de Directrice de la section locale du MUFON pour l'Ohio. Membre fondateur du *Mid-Ohio Research Associates* (MORA) (8) et editrice de son journal. A traité du phénomène OVNI dans des livres et plusieurs journaux scientifiques.

<https://flyingdiskpress.blogspot.com/>

Le nouvel ouvrage du Dr Irena Scott "*BEYOND PASCAGOULA - The Rest of the Amazing Story*", est publié chez *Flying Disk Press* et disponible dès à présent sur Amazon.

Notes

- (1) En anglais USOs pour *Unidentified Submerged Objects*.
- (2) Ville du Comté d'Oneida dans l'état de New York ; 32 150 habitants.
- (3) Dans la version originale les unités sont en miles et en miles carrés (1 mile = 1.6 km environ).
- (4) Le 15 février 2013.
- (5) Beaucoup ne seraient pas d'accord avec cette affirmation !
- (6) Société privée de recherche et développement à but non lucratif, siège à Columbus, Ohio. Elle travaille en particulier en partenariat avec plusieurs laboratoires du Département de l'Énergie. Certaines de ses activités sont hautement classifiées.
- (7) Agence de Renseignement de la Défense US.
- (8) Groupe de recherche ufologique indépendant dirigé par Bill Jones, directeur du MUFON pour l'Ohio. Son journal, le *Ohio UFO Notebook*, n'est plus publié.

L'ufologie en Touraine

Par Vincent Quesnel

Rémy Borne a commencé à s'intéresser aux ovnis dans les années 1970 à travers des articles de presse et la lecture de la revue LDLN (Lumières Dans La Nuit).

Depuis 2013 il dirige les repas ufologiques de Tours, en 2007 il crée le forum internet « Touraine insolite » et en avril 2021 il publie « L'ufologie en Touraine ».

Préfacé par Joël Mesnard, cet ouvrage de 400 pages est un catalogue d'environ 200 observations d'ovnis dans le département de l'Indre-et-Loire entre 1935 et 2019. Parmi ses principales sources citons l'IRAME (Institut de Recherches et d'Applications de Méthodes Psycho-Éducatives, organisme maintenant disparu), le groupe TUFO (Touraine Ufologique) auquel l'auteur prit une part active, la Commission Ouranos, LDLN et le GEIPAN.

Si ce livre s'adresse aux personnes qui ont déjà quelques notions en ufologie, son but est aussi de faire connaître à un large public l'activité ufologique d'un département en particulier, avec les témoignages et observations qui y sont liés. Et cette activité est dense.

Les nombreuses enquêtes et certains témoignages jamais publiés procurent au lecteur ou à l'enquêteur l'outil nécessaire pour procéder à des recoupements, voire des rapproche-

ments avec d'autres dossiers, notamment grâce aux croquis des témoins et aux reconstitutions fidèles qui en découlent.

Après quarante ans d'intérêt pour le phénomène OVNI, d'études, d'enquêtes et contre-enquêtes, Rémy Borne pense que l'ufologie est liée à certains aspects du paranormal et il consacre d'ailleurs un chapitre très objectif sur des cas atypiques dont il laisse l'appréciation au lecteur.

L'ufologie en Touraine. Catalogue des observations d'Ovnis par Rémy Borne aux Éditions JMG collection Enigma, avril 2021.



? La photo mystère.



Il y a quelques années, lors d'un séjour en Suède, une peinture de la Renaissance avait retenu notre attention : on pouvait y voir des phénomènes mystérieux dans le ciel de Stockholm.

La photographie que vous pouvez voir ci-contre a été prise à cette occasion. Mystérieux à l'époque, il s'agit d'un phénomène parfaitement identifiable de nos jours.

Qui pense avoir la solution ?



Citation du moment.

« Et s'il s'avérait que l'humanité n'est en fait qu'un animal de plus dans le zoo ? ».

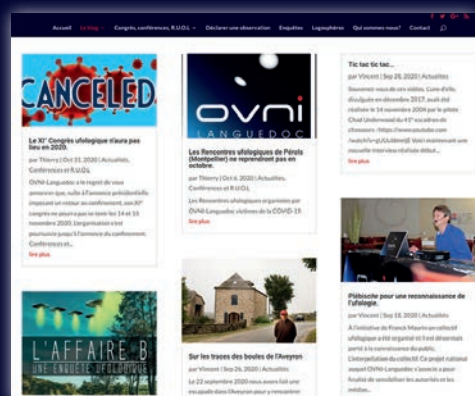
Ainsi s'exprimait Luis Elizondo, ancien agent du contre-espionnage aux États-Unis, qui aurait participé à un programme secret d'enquête sur les ovnis de 2007 à 2012.



Rendez-vous sur notre site internet.

<http://www.ovni-languedoc.com>

Téléchargez nos magazines
Logosphères sur
<http://www.ovni-languedoc.com>



Retrouvez-nous aussi sur :



**Amis lecteurs, sachez que Logosphères vous est ouvert :
vous pouvez proposer vos textes pour publication au comité de lecture
à cette adresse :
contact@ovni-languedoc.com**



Agenda.

Rencontres Ufologiques d'Ovni-Languedoc
à Montpellier - Pérols

À la cafétéria Flunch, centre commercial
Méditerranée Auchan, Avenue Georges Frêche,
34470 Pérols.

En accord avec les règles sanitaires en vigueur

RUOL Pérols :

Le vendredi 20 mai
Le vendredi 16 septembre
Le vendredi 18 novembre.

Rencontres Ufologiques d'Ovni-Languedoc à
Nîmes

Au restaurant À la bonne heure, parking du Géant
Casino, 400 avenue Claude Baillet, Cap Costières
à Nîmes.

Restaurant fermé à l'heure actuelle.

A partir de 19h pour le repas.

Il est préférable de signaler votre participation auprès
de contact@ovni-languedoc.com en précisant le
nombre de personnes présentes



Soirées d'observation souvent organisées sur le lieu
de la chapelle Saint-Bauzille.
(Massif de la Gardiole, Hérault)



Contacts.

Pour nous contacter ou nous rejoindre :
contact@ovni-languedoc.com
Thierry Gaulin : 06.79.49.24.83

Apporter son témoignage, nous rencontrer :
<http://www.ovni-languedoc.com>

Rédaction :
Rédacteur en chef : Thierry Gaulin

Comité de lecture :
Vincent Quesnel, Thierry Gaulin, James,
Jacques Olivier.

Création, mise en page :
Laurent Morlieras

*Les articles publiés dans cette revue sont sous la
seule responsabilité de leurs auteurs et
n'engagent en rien celle de Logosphères.
Ils sont protégés par l'article L.111 du Code
de la Propriété Intellectuelle. Par conséquent,
toute reproduction, même partielle, est
interdite sans notre autorisation.*